

## NQTES DE LECTURE

- ***Derecho internacional humanitario — Su aplicación en Colombia***, de Mauricio Hernández Mondragón, Conseil présidentiel pour les droits de l'homme, Santafé de Bogotá, Colombie, 1992, 95 pp.

Ce travail reflète l'expérience de l'auteur en matière de recherche et de diffusion du droit international humanitaire (DIH), et inaugure la série «Biblioteca básica de derechos humanos» (Bibliothèque de base des droits de l'homme), que publiera le Conseil pour les droits de l'homme, organe présidentiel de la République de Colombie.

L'auteur y analyse les normes du droit international humanitaire applicables aux conflits armés non internationaux. Après une définition du DIH et une présentation des aspects problématiques que son application comporte, une grande part de son étude est consacrée à différents aspects pratiques. Là, l'auteur s'attache à chercher des solutions possibles, sur la base de la connaissance des normes qui constituent le DIH et des implications que suppose leur acceptation. La présente publication renferme, en outre, d'importantes références aux méthodes nationales d'application du droit international humanitaire dans la législation colombienne.

*María Teresa Dutli*

- ***The Movement of Persons Across Borders***, Studies in Transnational Legal Policy, No. 23. (edited by Louis B. Sohn and Thomas Buergenthal), Washington D.C., The American Society of Transnational Law, 1992, 193 p.

Ce numéro est le condensé d'une importante étude systématique entreprise en 1989 sous les auspices communs de la «John D. and Catherine T. MacArthur Foundation» et de l'«American Society of International Law». Cette étude a été réalisée grâce à la collaboration d'une quarantaine d'experts originaires de toutes les régions du monde.

Ce numéro se présente sous la forme d'un catalogue énumérant les principales règles qui régissent le mouvement transfrontière des personnes. Ces règles ont été déterminées par l'ensemble des experts consultés qui se sont basés pour ce faire sur un examen approfondi des relations internationales. Chacune de ces règles est accompagnée d'un commentaire précisant l'étendue de son champ d'application et relevant les éléments essentiels de la pratique

internationale qui permettent d'en fonder la nature juridique (dispositions conventionnelles, décisions internationales, pratique des États).

Cet ouvrage constitue une remarquable contribution au développement et à la codification du droit international. Sa clarté en fait en outre un instrument facile à manier et devrait le rendre accessible à un public dépourvu de connaissances juridiques.

*Sylvain Vité*

---